

Image not found or type unknown



Prêt immobilier suite à une séparation

Par **litana**, le **25/10/2008** à **11:17**

Bonjour, j'ai 3 enfants et je suis marié depuis 5 ans. Ma femme a décidé de quitter le domicile en mars 2008, pour avoir son indépendance! Nous avons les enfants en alternance et moi je suis toujours dans notre maison acquis il y a 12 ans. Mais depuis son départ elle ne paye plus le crédit immobilier avec moi. Faut il faire valoir ce non paiement et par qui? Car notre décision n'ai pas encore prise si on vend ou si je garde la maison, mais pour la suite est ce que les mois ou elle n'a pas payé vont être pris en compte si je lui rachète sa part ou si on vend. Faut il divorcer avant de faire tous ces changements pour la maison? Merci de votre réponse.
Cordialement Mickael.